



## *Pourquoi choisir l'Apprentissage Anticipé de la Conduite ?*

- Un taux de réussite à l'examen supérieur à l'apprentissage traditionnel
- Période probatoire plus courte ( 2 ans au lieu de 3)
- Cumul de points plus avantageux ( 3 points par année sur 2 ans au lieu de 2 sur 3ans)
- Assurance moins cher
- *ET SURTOUT les statistiques témoignent de 4X moins d'accidents*